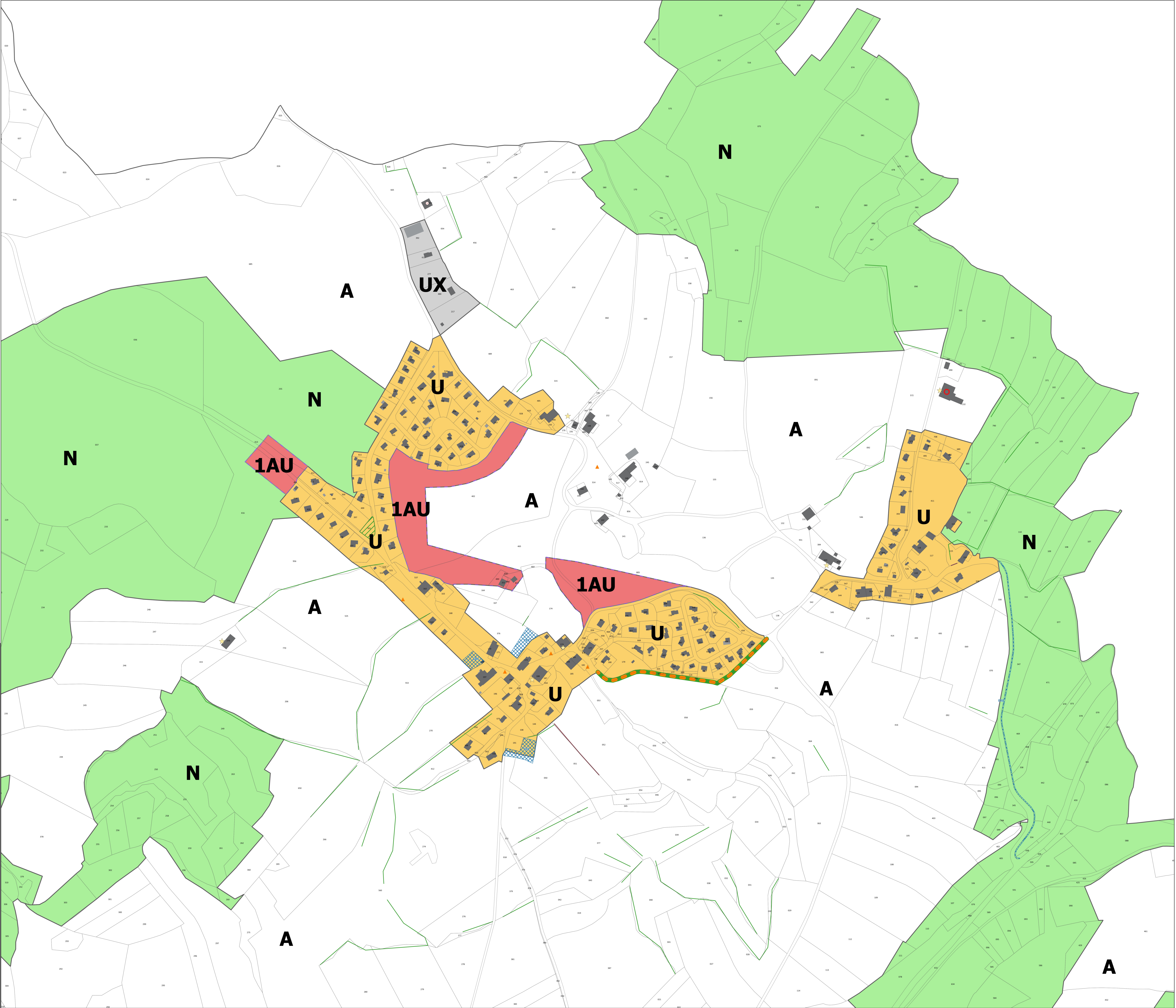


- Légende**
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Elements du patrimoine à protéger au titre du L.151.19 du Code de l'Urbanisme
 - Exploitation Agricole
 - Batiment où le changement de destination est autorisé
 - Maisons isolées
 - Murgers à protéger au titre du L151.19 du Code de l'Urbanisme
 - Chemin piéstre
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace vert protégé au titre du L.151.23 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires de haies à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur d'OAP
- Zones**
- U : Zone urbaine à vocation d'habitat
 - Ux : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
 - 1AU : Zone à urbaniser à court et moyen terme à vocation d'habitat
 - A : Zone Agricole
 - Ag : Zone agricole pour l'activité de garage agricole (STECAL)
 - AL : Secteur de taille et de capacité limitée à vocation de loisirs
 - N : Zone naturelle

EMPLACEMENTS RESERVES			
Numero	Surface m²	Bénéficiaire	Destination
ER1	418	Departement	Elargissement de la voirie
ER2	413	Commune	Elargissement de la voirie
ER3	1719	Commune	Extension cimetiere et du parking
ER4	209	Commune	Creation d'un parking
ER5	1280	Commune	Creation d'un parking
ER6	232	Commune	Elargissement de la voirie
ER7	209	Commune	Elargissement de la voirie
ER8	1324	Commune	Elargissement de la voirie



DEPARTEMENT DU DOUBS

Commune de LES COMBES

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de Zonage

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
Le Maire



VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
13 Avenue Adolphe Bland - 39100 DOLE
Tel : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.38.70
Email : oia@verdi-ingenierie.fr

Pièce numéro :
4.2
Echelle: 1 / 2 500ème